

L'Écho du Griot

JULIET 2022

N° 25

Bulletin communal de Sainte-Reine



Le mot du maire

Entrerions-nous dans des périodes plus calmes ? Après deux années de crise sanitaire, nous serions en droit de l'espérer.

Nous allons pour notre part nous employer à renouer avec les bonnes habitudes. Profitons des belles journées pour nous retrouver à l'extérieur. Nous vous recommandons le Festival de *Musique & Nature en Bauges*, en notre église le 10 août ainsi que le *Voyage astral* le 12 août.

Dès la rentrée, le 16 septembre, le Conseil proposera aux aînés le traditionnel repas.

Enfin, à une date encore à fixer, nous souhaiterions, avec l'aide de toutes les bonnes volontés (qui sont nombreuses), réfléchir à ce qui pourrait prendre la suite du *Comité des Fêtes*. Nous voyons en effet apparaître dans les communes des formes *citoyennes* favorisant les projets d'animation et le vivre ensemble. À suivre donc...

Ainsi que vous le noterez au travers des pages de l'Écho du Griot, notre commune ne manque pas de projets et de perspectives.

Sainte-Reine fait en effet partie des communes des Bauges les plus dynamiques en termes de croissance démographique. Cette évolution nous oblige à toujours aller de l'avant. Ça tombe bien !

Particularité très française, nous avons enchaîné, en 2 ans, tous les scrutins : commune, intercommunalité (Grand Chambéry), Conseil régional, Conseil départemental, Présidentielles, législatives...

Ce qui veut dire que nous disposons désormais d'une *fenêtre de tir* d'au moins 4 ans pour porter les projets de la commune auprès de ceux qui ont à les connaître (et à les financer...).

Fidèlement,



Philippe FERRARI

Dans ce numéro :

- Musique & Nature en Bauges
- Mimi
- Une librairie ouverte 24/24
- Recherche porte drapeau ?
- Massif cosmique
- Déchetterie mobile
- L' Atelier de Charlotte
- Notre forêt
- Les coupes affouagères
- 3 cafés
- L' église
- Un sentier patrimonial
- Les travaux
- Du ski de fond...
- Nos disparus
- Lotissement Sur les Frênes
- Les services de Grand Chambéry
- Que d' eau !
- Boîte aux lettres du père Noël
- Qui suis-Je ?

Qui est le voleur de plantes ?

Des arbustes ont été plantés à l'automne près des conteneurs semi-enterrés à Routhennes. Pendant l'hiver, les campagnols ont œuvré, ils ont rongé les racines de deux arbrisseaux. Ils ont été remplacés aussitôt.

Le dernier week-end de mai, trois arbustes ont pris la poudre d'escampette ! Était-ce une nouvelle variété qui ne se plaisait pas ici ? On peut en douter !

Pourquoi de tels vols ? Simple envie de nuire ou volonté de fleurir son jardin sans déboursier un sou ? L'aspect financier est bien sûr important mais c'est surtout la dégradation du cadre de vie

pour les habitants qui est en jeu. Ces plantes étaient là

pour que tout le monde en profite et elles disparaissent au seul profit du voleur.

C'est de l'**irrespect**, de l'**incivisme** !

Espérons que ce n'est pas un habitant de Sainte-Reine qui a perpétré ce méfait, si c'était le cas, il pourrait se raviser et les replanter !

Les plantes volées ne seront pas remplacées.

AV



Musique & Nature en Bauges

Flûte à bec
Lucie HORSCH

Clavecin
Alexandra NEPOMNYASHCHAYA

Mercredi 10 août 2022
20 h 30
Église de Sainte-Reine

ŒUVRES

**TELEMANN, COUPERIN, BALBASTRE,
HOTTETERRE, BOISMORTIER...**

Dernier phénomène en date de la flûte à bec selon THE GUARDIAN (journal de référence anglais), l'étonnante étoile montante Lucie HORSCH est une ambassadrice charismatique et passionnée de son instrument.

Néerlandaise, fille de deux violoncellistes professionnels. Elle commence à étudier la flûte à bec à l'âge de cinq ans. Elle se fait connaître, à l'âge de neuf ans, en jouant à la télévision Néerlandaise dans la *Cinquième Danse hongroise* de BRAHMS.

En juin 2020, elle a reçu le prestigieux *Dutch Music Award*, la plus haute distinction décernée par le Ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et de la Science à



un musicien travaillant dans la musique classique.

Née à Moscou, Alexandra NEPOMNYASHCHAYA a étudié le piano et les premiers claviers à Moscou, Amsterdam et Munich. Elle a remporté les premiers prix lors de concours organisés en Autriche, à Saint-Pétersbourg, à Prague et à Leipzig. Elle se produit régulièrement en tant que soliste et partenaire de chambre dans des festivals partout en Europe, en Russie et en Asie.

Dans un programme éclectique qui fait la part belle à quelques bijoux du répertoire pour flûte, Lucie HORSCH et Alexandra NEPOMNYASHCHAYA vous offriront un brillant éventail de leur talent.

AV

Tarifs

24,00 €
12,00 € (-25 ans)

Réservation

04 79 54 84 28

[https://](https://www.musiqueetnature.fr/billetterie/)

[www.musiqueetnature.fr/](https://www.musiqueetnature.fr/billetterie/)

[billetterie/](https://www.musiqueetnature.fr/billetterie/)

Mimi

Marie GAUDIN dite Mimi était la fille de François GAUDIN et de Adèle BERTIN, cultivateurs à Routhennes. sa mère décède quelques jours avant son vingtième anniversaire.

Dès l'âge de 6 ans, elle franchit la porte de l'école communale au chef-lieu. Elle la fréquentera jusqu'au certificat d'études sous l'égide de Madame GAUDILLAT. Elle poursuivra sa scolarité à Saint-Pierre-d'Albigny puis débutera son parcours professionnel à Queige comme monitrice d'enseignement ménager.

En 1973, elle épousa Antonio MENOTTO, entrepreneur en maçonnerie, et ils s'installèrent à Beaufort. Marie terminera sa carrière comme conseillère MSA à Chambéry. Elle fera la route Beaufort - Chambéry tous les jours.

Toujours souriante et dotée d'une très belle voix, elle pouvait encore entonner de très vieilles chansons qui avaient peuplé son enfance. Sa mémoire intarissable vous subjuguait : tous les sujets et en particulier les anecdotes de l'ancien temps. Le patois était sa prédilection ce qui mettait beaucoup de couleur à ses propos.

Elle s'est éteinte le 29 avril dernier à Beaufort.

AV



Une librairie ouverte 24/24

La cabane à lire d'Épernay a fait peau neuve.

Implantée depuis 2014 sous l'abribus, la cabane à lire d'Épernay a été transférée courant mars 2022 dans l'ancien abri des poubelles.

À l'heure où la récupération a le vent en poupe, Sainte-Reine n'est pas à la traîne. Elle a été réhabilitée avec des matériaux de récupération. Un peu de peinture claire et une ouverture côté ruisseau afin de donner de la clarté, deux parois retour sur l'avant, des étagères fermées par d'anciennes fenêtres colorées avec des fonds de peinture, des plots en guise de table et d'assises et beaucoup d'huile de coude ! Voilà de quoi entreposer beaucoup de livres pour le plaisir de tous les lecteurs.

Cette cabane à livres permet de déposer un ouvrage et d'en



prendre un autre. Une manière de partager ses coups de cœur, de faire circuler les idées, de semer des graines de lumière aux coins des rues.

Chacun peut l'alimenter avec les œuvres de son choix (romans, poèmes, théâtre...) et y faire d'heureuses découvertes littéraires. Vous contribuerez ainsi à une deuxième vie des livres, à l'accès à la culture et à la lecture publique pour tous.

Ce lieu est maintenant devenu convivial mais il est de la responsabilité de chacun de veiller à la nature et au soin des ouvrages, à **leur rangement et au bon état de la cabane**. Les magazines ne sont pas admis.

Parents, enfants, lecteurs compulsifs ou occasionnels : bonne lecture à tous !

Rouhennes aura bientôt son coin à livres ! dès que le four sera récrépi...

AV

Et si vous deveniez porte drapeau ?

Les anciens combattants sont à la recherche d'un porte drapeau...

Il fut un temps où chaque commune des Bauges avait son association d'anciens combattants et son drapeau...

Le temps passa. Les effectifs se réduisirent car les anciens de 14-18 disparaissaient. Sainte-Reine s'est regroupée avec École. Ils ont créé un drapeau commun. Seuls restaient les anciens de 39-45 et d'AFN. Puis les anciens de 39-45 ont disparu aussi...

Un regroupement au niveau du canton du Châtelard a été effectué. Chaque commune a conservé son drapeau et Sainte-Reine - École ont conservé leur drapeau commun.

Aujourd'hui l'ancienne association Sainte-Reine-École ne compte plus que cinq anciens et trois veuves qui cotisent à l'Union Fédérale. Tous ont dépassé les 80 ans. Beaucoup sont déjà handicapés. Pour chaque sépulture d'ancien combattant, pour chaque manifestation patriotique, il est difficile de trouver une personne pouvant porter le drapeau (2,7 kg). C'est pourquoi l'association recherche un,

une ou plusieurs volontaires. Une mission hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Quelques communes des Bauges ont déjà trouvé leurs volontaires afin de perpétuer la mémoire.

Pourquoi pas vous ?

Vous êtes intéressé ? S'adresser à :

- Roger Bertin, responsable local, 04 79 54 82 62
- mairie Sainte-Reine 04 79 54 82 45

AV



Massif cosmique

Un voyage astral pour redevenir terrien

Installation chorégraphique et sonore

Venez écouter les sons produits par les étoiles qui nous environnent en contemplant la voûte cosmique céleste à travers un dispositif panoramique à proximité du Point info. Vous serez accueilli et guidé par un membre de l'AAA (Académie Artistique d'Altitude).

Le groupe montera jusqu'au site en faisant silence, à l'écoute des sonorités nocturnes. À mi-parcours, une chorégraphie caméléon aura lieu, une danse comme indice du paysage. Puis vous assisterez à un concert d'étoiles sous les étoiles, un voyage astral pour redevenir terrestre...

Cette animation fait partie des 22 *renc'arts* organisés de mai à octobre par le Parc/Géoparc du Massif des Bauges.

Pour vous émerveiller, ces rencontres artistiques et scientifiques ont investi lieux du territoire. Elles visent à la découverte ou à la redécouverte du patrimoine naturel, culturel et immatériel de notre massif avec au total plus de 70 scientifiques et artistes. Vous pourrez partir pour une randonnée musicale, un atelier d'écriture sur

Vendredi 12 août 2022
report le 13 si mauvaise météo

3 séances :
21 h 30
23 h 30
1 h 30

fond de balade botanique, aller écouter une fanfare perchée dans un arbre, entendre les contes et légendes du massif au bord du lac du Bourget...

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Attention, les **animations sont gratuites mais les inscriptions sont obligatoires** car le nombre de places est limité :

04 79 54 86 40 ou info@parcdesbauges.com.

Découvrez tout le programme d'animations du Parc (les manifestations suivies d'un astérisque sont issues de l'appel à projets Renc'arts) sur :

<https://www.parcdesbauges.com/fr/actualite/les-renc-arts-debarquent-338.html>

AV



La déchetterie mobile

La déchetterie mobile de Grand Chambéry circule dans l'agglomération dans les différents quartiers ou villages. Devant le succès rencontré lors de sa venue en automne dernier, l'opération a été renouvelée le mercredi 9 mars 2022 à Saint-Joseph à l'entrée d'Épernay.

Ce nouveau service permet de vous débarrasser de vos encombrants comme en déchetterie classique, près de chez vous : encombrants, déchets dangereux... Il est aussi possible de déposer vos objets en bon état dans la zone réemploi.

Attention, certains déchets ne sont pas acceptés : déchets amiantés, végétaux et gravats.

Les 26 passages ont permis de récolter :

Bois	53
Carton	53
Métaux	42
Mobilier	300
Pneus	25
Équipement électrique / électronique	96
Gros électroménager	50
Autres déchets	980



Soit un total 1 569 kg.

Sa prochaine visite :

jeudi 22 septembre 2022

devant l'église puisqu'un rond-point a été aménagé en ce lieu depuis. Retrouvez plus d'informations sur

www.grandchambery.fr

AV

L'Atelier de Charlotte

Des bijoux fait mains en métaux et bois précieux

Charlotte LASORAK, petite-fille d'Andrée et de Claude PÉTROVITCH, a toujours eu envie d'exercer un métier manuel. Après un bac littéraire avec option *Arts plastiques*, Charlotte se tourne vers l'apprentissage d'un métier à la fois artistique et technique en suivant des études de bijouterie-joaillerie à Valence. À l'école ou en stage chez des bijoutiers, la jeune Savoyarde apprend à souder, limer, scier, percer, émeriser, braser, polir et sertir.

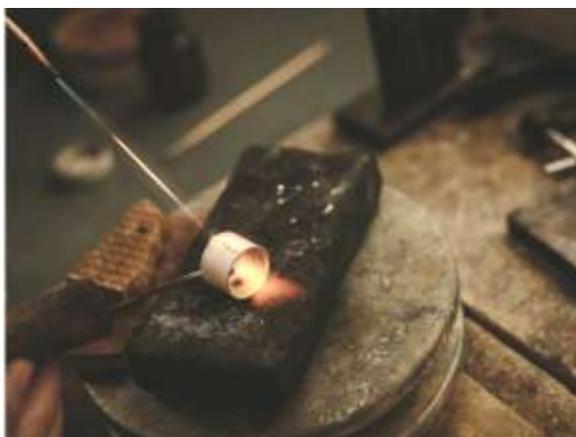
Une fois son diplôme en poche, elle poursuit sa formation dans une manufacture de bijoux qui effectue de la sous-traitance pour le célèbre joaillier CARTIER puis dans le sud-ouest pour un ancien employé de chez VAN CLEEF & ARPELS (entreprise française de haute joaillerie) avant de décider de se lancer à son compte et de vivre de sa passion.

Son atelier est aménagé dans le chalet familial à Routhennes. Là, au milieu des montagnes, elle tire son inspiration directement de la nature. Elle prend le temps de créer ses propres modèles, ses idées mûrissent et le bijou se dévoile petit à petit. Des pendentifs, des bracelets, des boucles d'oreilles à offrir ou à s'offrir ! Elle travaille en petites séries des bijoux en bois, en argent, en nacre, en cuivre, en laiton ou bien elle crée des pièces uniques.

Vous avez envie d'une commande personnalisée ? Au préalable, elle pourra effectuer un gouaché de bijou c'est-à-dire un dessin d'art réalisé à la gouache qui permettra de donner du réalisme, du volume, de l'éclat, de la vie à votre idée. Vous pourrez ainsi saisir tous les aspects et les nuances du projet imaginé.



Argent massif



Argent & ébène



Son atelier propose aussi une seconde vie à vos bijoux. Une réparation ? Une transformation ? Rien n'est impossible ! Charlotte se tient à votre écoute pour tout renseignement et ses devis sont gratuits !

Allez visiter son site internet

www.l-atelier-de-charlotte.com

Vous voulez lui rendre visite, assister à une démonstration ou lui faire une demande particulière ? N'hésitez pas à la contacter au 07 81 77 49 24. Elle se fera une joie de vous répondre et vous proposer un rendez-vous à l'Atelier de Charlotte à Sainte-Reine

Ou peut-être la rencontrerez-vous sur un marché artisanal de Savoie ? Le prochain sera le 24 juillet à Aix-les-Bains pour *Le lac en fête* !



Argent & nacre



Ébène & niové



Nacre & laiton

Notre forêt

Une bonne partie de notre territoire communal est couverte par la forêt qui se partage entre la commune et des privés. La part communale couvre 388,63 hectares situés sur les deux versants de la vallée. Cette forêt qui relève du régime forestier est gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

Notre forêt est affectée simultanément à la fonction de production ligneuse, à la fonction écologique, à la fonction sociale et à la fonction de protection physique contre les risques naturels dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle. Tout ceci est garanti par un aménagement forestier, document de gestion durable qui rythme la vie de la forêt pendant 20 ans. Ce document, renouvelé en 2014, rythme donc sa vie jusqu'en 2034.

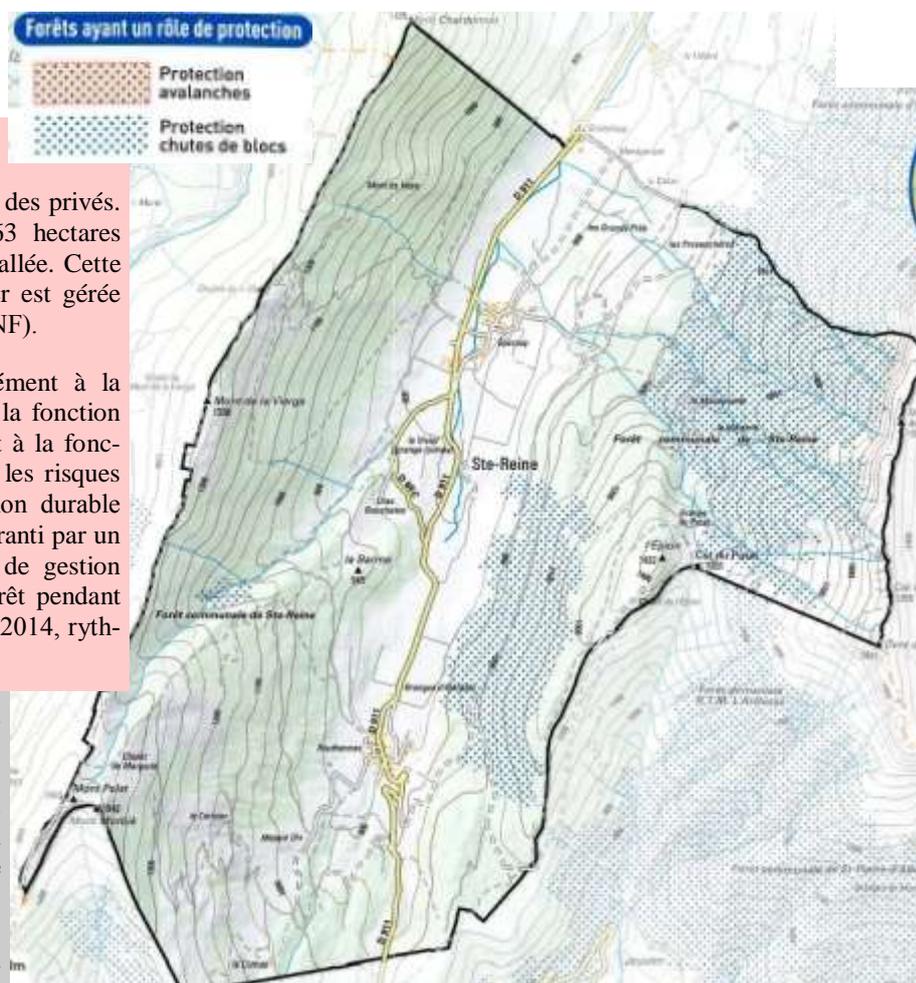
La forêt comprend une partie non boisée (13,84 ha) et une partie boisée de 374,79 ha. Cette dernière est actuellement composée de fayard ou hêtre (38 %), d'épicéa commun ((16 %), de sapin pectiné (14 %), de pin sylvestre (1%) et de feuillus divers (31%) comme le frêne, l'érable et le chêne. L'épicéa et le sapin sont des essences productives bien adaptées au climat montagnard. Il est courant de les retrouver en mélange, notamment avec le fayard. Sur des versants orientés sud-est, pauvres et secs, on retrouve plutôt des essences feuillues comme le chêne pubescent. La surface boisée est constituée de 347,23 ha en sylviculture qui sont traités en taillis (214,56 ha) et en futaie irrégulière (132,67 ha). Les 27,56 ha restants correspondent à des zones laissées en évolution naturelle pendant la durée de l'aménagement.



Plusieurs enjeux sont identifiés et pris en compte pour la forêt de Sainte-Reine :

- la production de bois

La moitié de la surface forestière est composée de taillis



de feuillus, hêtre principalement, avec pour débouché l'affouage et le bois énergie (214 ha). La seconde partie est composée de futaies irrégulières de sapins, épicéas, hêtres et érables en majorité. Ces bois sont destinés à la production de bois d'œuvre, charpente notamment, et sont généralement de bonne qualité.

La futaie

Le volume de bois récolté annuellement n'excède pas la production naturelle de la forêt. Le bois issu de la forêt communale est certifié par le label PEFC garant d'une gestion forestière durable.

L'accessibilité aux matériels de débardage

Le débardage consiste à transférer les bois abattus sur une parcelle vers une place de dépôt. Les pistes à tracteurs forestiers permettent le débardage des bois en les traînant au sol. Plus la distance de débardage est longue, plus les bois peuvent s'abîmer et faire des dégâts aux arbres debout. L'utilisation d'un câble aérien permet de limiter l'impact au sol et rend accessibles des zones inexploitable par tracteur forestier. Les secteurs non accessibles pourraient être exploités si un projet de desserte forestière se réalise pour en permettre l'accès.

Les secteurs non *bucheronnables* ne seront jamais exploités car potentiellement très pentus.

Un capital sur pied

La ressource forestière est appréciée via la mesure de la surface terrière : dans une forêt il s'agit du rapport entre la somme des surfaces des sections transversales des arbres pris à 1,30 m de hauteur et la surface de cette forêt. Cet indicateur renseigne sur le capital de bois sur pied.

Notre forêt (suite)

Associé à l'information de l'accessibilité, il permet de cibler des peuplements productifs à enjeu économique ou des forêts matures potentiellement riches en biodiversité, à préserver prioritairement là où l'accès est impossible. Multiplié par la hauteur du peuplement, cet indicateur permet ainsi d'estimer le volume de bois dans une forêt.

- la préservation de la biodiversité

Différents zonages environnementaux reconnaissent la richesse de la biodiversité. Les Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope, la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage sont des aires protégées où une réglementation s'applique.

Une partie de notre forêt (102 ha) est comprise dans le site *Natura 2000 des Hautes-Bauges* ainsi qu'en zone naturelle d'intérêt écologique pour la faune et la flore (ZNIEFF).

L'aspect patrimonial de la forêt se distingue par son ancienneté et sa maturité. Les vieilles forêts où l'on est en présence de gros bois et de bois mort, ont été maintenues depuis au moins 150 ans (ce qui n'exclut pas qu'elles aient pu être exploitées). Elles hébergent une biodiversité remarquable. On a pu identifier 90 espèces prioritaires de faune et de flore dont certaines sont forestières comme le lynx, la gélinothe des bois ou encore certains insectes liés au bois mort.

Au cours de la gestion courante, la biodiversité est systématiquement prise en compte. Lors de ses interventions, l'ONF conserve deux arbres bios et un arbre mort par hectare au



Marquage d'un arbre à conserver



Trous de pivert

minimum dans les parcelles qui passent en coupe afin de maintenir et favoriser les habitats pour les oiseaux, champignons et autres insectes liés au bois mort. Ces arbres sont marqués d'un triangle renversé

- son rôle de protection

La forêt joue un rôle protecteur face à certains risques naturels. Le système racinaire des arbres, en formant un réseau souterrain solidaire, stabilise les sols et peut ainsi réduire certains risques : érosion, glissement superficiel...

Le houppier (ensemble des branches qui sont placées en haut du tronc) a un rôle d'interception des précipitations (pluie, neige). Il atténue les risques liés à l'eau (érosion, ruissellement, coulées de boue..) et limite le départ des avalanches. De plus, le microclimat forestier favorise la stabilisation du manteau neigeux.

Le tronc des arbres permet de retenir les blocs qui peuvent se décrocher des falaises de l'Arclusaz ainsi que des avalanches lorsqu'elles démarrent juste au-dessus des pentes boisées. La forêt protège les biens et les personnes en aval.

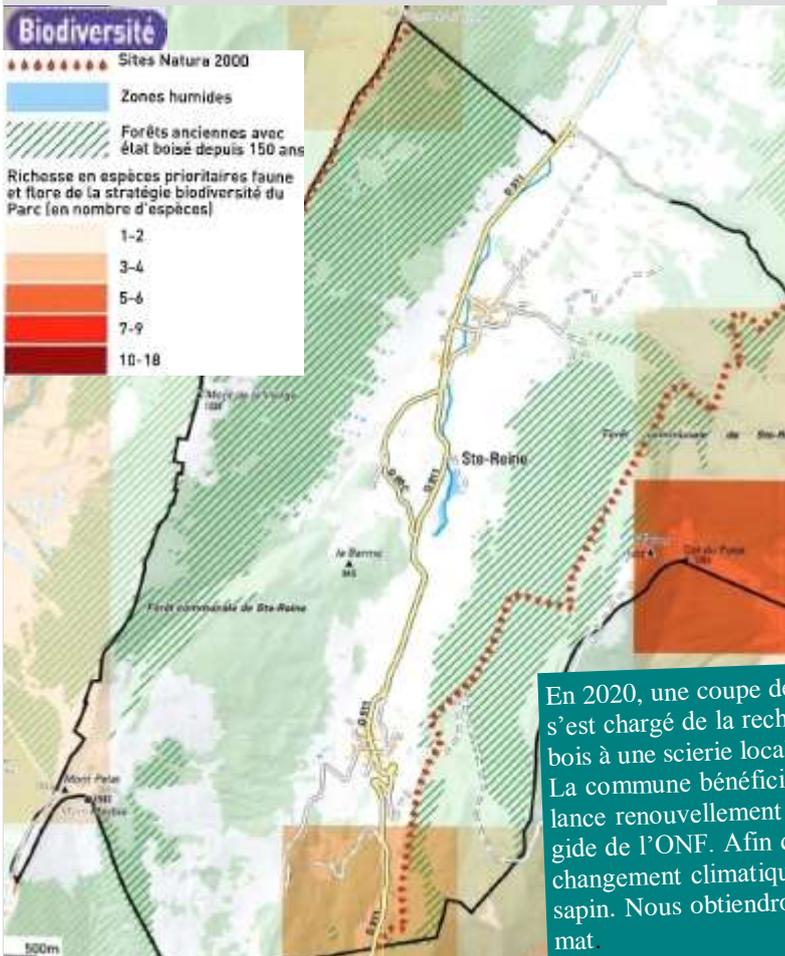
- la protection de la ressource en eau potable

La forêt permet, grâce à son rôle de filtration, de garantir une bonne qualité d'eau naturellement. Ainsi deux périmètres de protection de captages (19 ha) se trouvent en forêt communale : la Barrette à Épernay et le Bognon à Routhennes.

- sa fonction sociale

Dans le massif des Bauges, la forêt constitue un élément essentiel du paysage et celle de Sainte-Reine aussi bien entendu. De nombreux randonneurs la sillonnent ainsi que des chasseurs, des vététistes, des cavaliers...

AV



En 2020, une coupe de bois a été effectuée au lieu-dit *Sur la Bierle*. L'ONF s'est chargé de la recherche des débardeurs, des bucherons et de la vente du bois à une scierie locale.

La commune bénéficiant d'une subvention de 80 % au titre du Plan de Relance renouvellement forestier, le repeuplement s'effectuera aussi sous l'égide de l'ONF. Afin d'améliorer, de reconstituer et d'adapter notre forêt au changement climatique, les essences choisies seront le chêne, l'érable et le sapin. Nous obtiendrons ainsi une forêt diversifiée et plus résistante au climat.

Les coupes affouagères

Les origines de l'affouage remontent au Moyen Âge. Le mot *affouage* vient de l'ancien français *affouer*, qui signifie *chauffer*, lui-même dérivé du latin *focus* qui désigne le *foyer*. L'affouage est la survivance de l'ancien droit où, en contrepartie des travaux de *corvée*, les paysans partageaient en commun certaines possibilités d'utilisation des terres indispensables à leur survie, dont la forêt.



De nos jours, l'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine).

Les bénéficiaires sont dits *affouagistes*.

L'affouage n'est pas une obligation pour la commune. Pour autant, tous les ans ou presque, une coupe affouagère est proposée aux habitants de la commune. Ces coupes pour lesquelles un équipement minimum est nécessaire, sont souvent situées en terrain difficile d'exploitation. Elles sont tracées dans les bois communaux par un technicien ONF et un conseiller de la commune.

Cette année, la coupe se situera au-dessus du lieu-dit *Tanne à la lièvre* situé en face d'Épernay. Le début du chemin allant à *Mont de Veau* sera remis en état. Les coupes seront situées au-dessus de ce chemin. Une place de retournement sera réalisée entre les parcelles 23 et 24 (voir plans ci-contre).

Que faire pour obtenir une coupe affouagère pour l'automne prochain ?

- vous inscrire en mairie par groupe de deux,
- suivre la **formation obligatoire** d'une journée effectuée par un agent de l'ONF (ceux qui seront absents ce jour-là n'auront pas droit à la coupe).

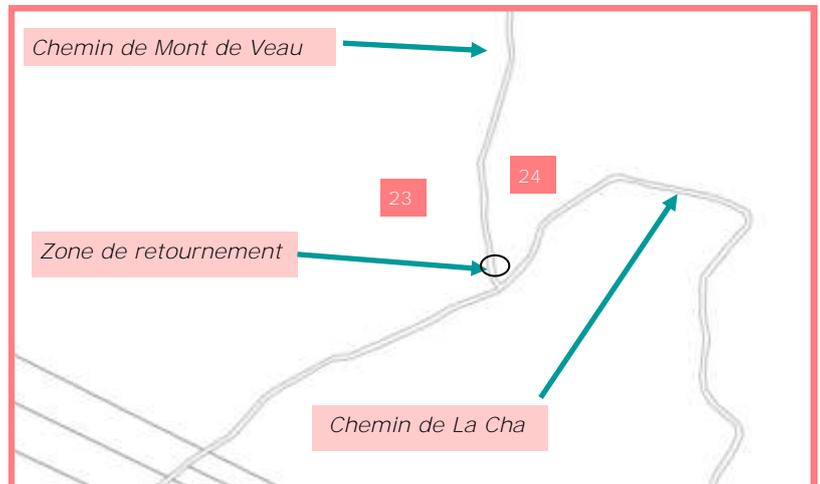
Le jour de la formation, en présence de tous les futurs affouagistes, les lots seront marqués en bas et en haut et seront attribués par tirage au sort.

Il n'est pas inutile de rappeler que vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- habiter la commune et

- réserver le bois pour votre **consommation personnelle**,
- avoir terminé le lot des années précédentes ou être nouvel inscrit,
- ne pas couper les arbres marqués ni les résineux,
- entasser les branches laissées sur place,
- bien respecter les limites de votre coupe,
- acquitter un droit d'affouage par personne.

AV



Le temps des coupes

En novembre, quand souffle le vent d'automne, que les arbres se sont dépouillés de leurs feuilles sous l'action du gel, débutait la saison de la coupe affouagère.

Anciennement, la mairie donnait la responsabilité de l'organisation et de l'exécution de ce travail au garde-champêtre, plus tard, elle délégua un membre du conseil municipal.

Les jours de lune dure, ils partaient tous ensemble en direction des bois communaux : *Le Chéna*, *Mont de Veau* ou *Roche Blanche* pour Épernay et *Les Charbonnières*, *Sous la Vi* ou *La Groba* pour Routhennes. Ils étaient une vingtaine dans chaque hameau.

Dans la brume matinale, quand le travail à l'étable était terminé, c'était le départ (à Routhennes, on sonnait la petite cloche de la chapelle). Une personne par famille. Chacun était équipé d'un sac tyrolien (ou d'une musette) qui contenait le casse-croûte : un œuf dur, un morceau de lard, du pain cuit au four banal (plus ou moins bon suivant la boulangère !), un morceau de tome, le tout enserré dans le *panaman* (torchon). Ils n'oubliaient pas le *botoyon* de vin de leurs vignes ni la topette (fiolle) de gnole et pour certains, le tabac à rouler, à priser ou à chiquer !

Une corde de chanvre était enroulée autour de l'épaule sur laquelle l'on transportait le pic. À la ceinture munie de son *croc*, l'on accrochait le *goa* tandis que la hache servait de canne. La main posée sur l'arête du tranchant facilitait la marche.

Arrivé au pied de la coupe, chacun prenait sa place sous la directive du responsable. Placés à égale distance, les uns

coupaient avec la *piole* des troncs de 10 à 25 cm de diamètre et ils montaient jusqu'à la crête ou en limite des propriétés privées. Les baliveaux martelés par le garde des Eaux & Forêts ne devaient en aucun cas être touchés. Ils servaient pour le repeuplement de la forêt.

Les autres effectuaient l'ébranchage avec l'*achon* ou avec le *goa*. Les rangs (troncs) étaient entassés le plus près du *ger* (couloir pentu). Tous les *moés* (tas) devaient être équivalents. Sans relâche, le bois s'amoncelait et quand la position du soleil dans le ciel indiquait midi, on décrochait la musette pour le casse-croûte. Le vin du *botoyon*

allait délier les langues ! Moment important où chacun donnait son information, commentait les nouvelles du jour, ironisait à l'occasion, c'était une forme de journal quotidien ! Vite, le travail reprenait. Malgré leur travail acharné, ils prenaient le temps de chahuter. Une casquette lancée et Pan ! Un bon tireur l'a transpercée !

À la tombée de la nuit, les bûcherons retrouvaient, harassés, le chemin du village.

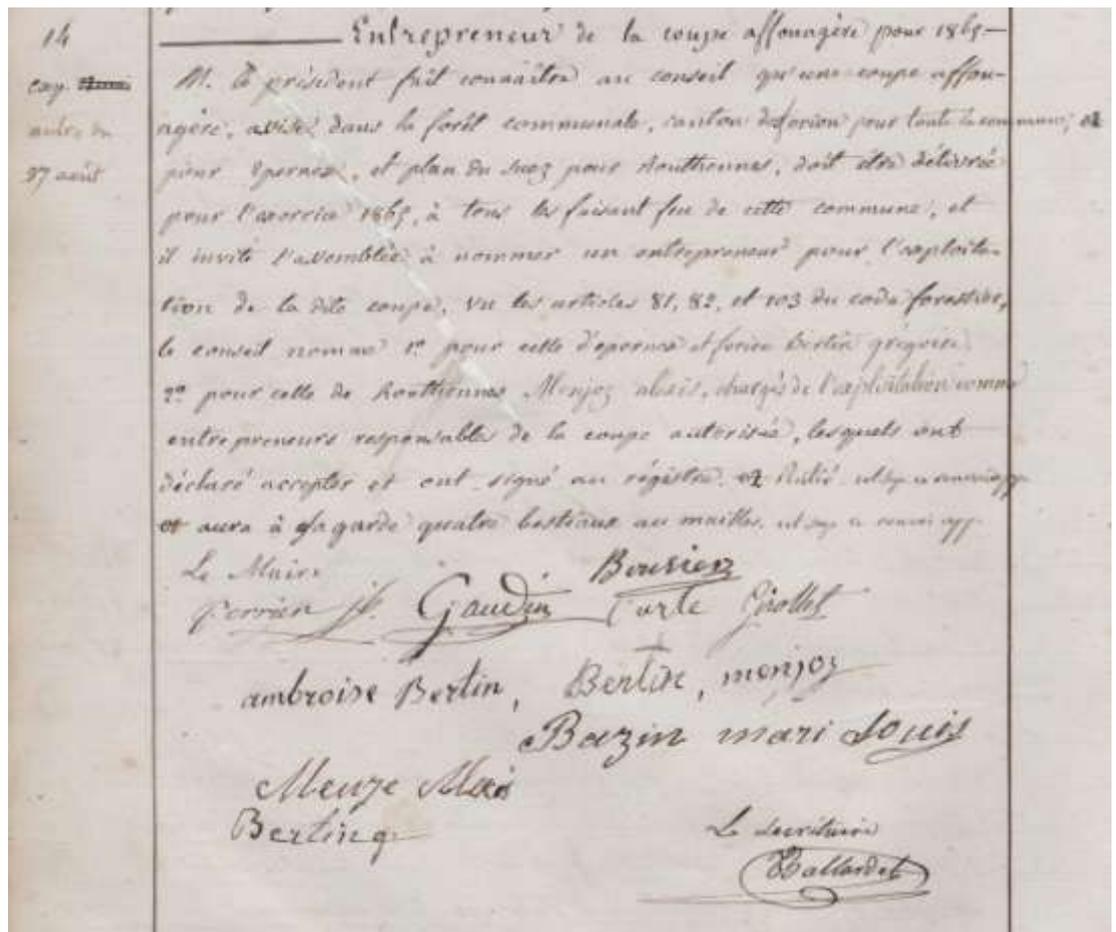
La coupe se terminait par le tirage au sort des *moés* numérotés. Chaque participant recevait son lot. Les uns étaient contents et d'autres moins !

Puis chaque famille descendait son bois en le faisant glisser dans le *ger*. Pour cela, on faisait des *ramées*. Trois ou quatre *rangs* liés par un câble sur lesquels les troncs étaient posés et que l'on tirait dans le *ger*. Si tout allait bien, la ramée descendait facilement sinon il fallait la décoincer et refaire la manœuvre pour la mettre dans le droit chemin. Arrivés au replat, les bois étaient chargés soit sur l'*ourse* (luge en bois) soit derrière la *brachère* (deux brancards munis d'un crochet à l'arrière pour tirer les gros troncs) et le cheval les descendait jusqu'au village.

Ceux qui n'effectuaient pas toutes leurs journées à la coupe devaient descendre le bois de l'instituteur et celui du curé.

C'était l'histoire du bois de chauffage, sans véhicule et sans troncousse. C'était un moyen d'existence indispensable il y a quelques années pour chaque foyer. Cette façon d'effectuer les coupes affouagères s'est terminée autour de 1965.

AV



Le coin des lecteurs

Trois cafés

Situons-nous à une époque où les moyens de locomotion restent limités, la télévision n'arrive pas dans la vallée, le téléphone est encore un luxe, nul ne vient ramasser le lait sur place et les traditions demeurent vivaces. Le dimanche est le jour du Seigneur, sauf que, parfois, durant les fenaisons et les moissons, l'urgence de la récolte pouvait engendrer *quelques exceptions à cette règle*. Alors, même si la mécanisation des tâches agricoles commence à bousculer les habitudes ancestrales, il fallait bien pouvoir, satisfaire les besoins essentiels de la vie courante sans avoir à utiliser un quelconque véhicule.

Selon Pythagore, les nombres régissent l'univers. Au fil du temps les mathématiciens indiens, les philosophes musulmans, les savants occidentaux ne s'y sont pas trompés. Eh bien, j'ai connu Sainte-Reine à une époque où le nombre trois régissait plusieurs aspects de la vie du village. Une première trinité "d'institutions" bienveillantes (du moins c'est ainsi que je la percevais) veillait sur le bien-être des habitants : l'église, la fruitière, le café. Mais à y regarder de plus près elle n'était pas la seule. Une église certes, mais deux fruitières et trois cafés ! Cette progression arithmétique était-elle fortuite ? Ces trois cafés ne formaient-ils point une seconde trinité incluse dans la première et tout aussi importante qu'elle pour la vie du village ? Tout cela avait-il un sens caché ? Le 3 pour Sainte-Reine est-il comme le 13 qui porte chance le vendredi et malheur à table ? Qui plus est, ces cafés cachaient en leur sein une trinité de services bien utile pour s'approvisionner, travailler et se distraire.

De mon point de vue il n'y avait pas photo : le trois exerçait une influence bénéfique ! En effet, durant les vacances de Noël, une quatrième trinité venait confirmer l'impact favorable du nombre trois : la fondue, les diots, le réveillon de la saint Sylvestre. Pouvoir faire trois fois la fête en deux semaines est bien la preuve de la bonne disposition de ce nombre à notre égard ! De fait, nous avons pris l'habitude de partager une fondue chez *la Germaine*, de déguster les *diots* chez *la Geneviève* et après un tour au bal du Châtelard, de fêter l'arrivée de l'année nouvelle en des lieux divers des Bauges...



Le premier évènement était donc une soirée fondue dans l'un des trois troquets de la commune. La salle du café était suffisamment vaste pour nous accueillir et bien que nous soyons nettement plus que trois, nous ne nous y sentions pas à l'étroit... Ah les trois ! Rien de tel que ce moment de franche convivialité, nécessitant la participation de tous afin de frotter le poêlon avec de l'ail des *ch'nayvus*, de couper les morceaux de pain acheté chez VIALET à École, de râper le *fromage* produit sur place par M. FAUSTINI dernier fruitier ayant opéré sur la commune, si ma mémoire est bonne. Pour ouvrir les bouteilles d'Apremont point besoin de faire appel à des volontaires : nombre d'entre nous étaient prêts à se sacrifier pour vérifier si le précieux liquide pouvait être utilisé sans risque. Un vin blanc bouchonné pouvait nuire gravement, non pas à notre santé car nous le consommions avec une modération relative, mais à la qualité de la fondue et nous gâcher la soirée : inadmissible !

N'utilisons-nous qu'une seule variété de fromage ? C'est possible, car de mémoire seuls trois produits (encore le trois) étaient disponibles chez le fruitier : du beurre, de la tomme et du gruyère maison. Un peu d'emmental pour les *fiils* car une fondue sans fil, c'est triste ! Certains allaient même jusqu'à dire que c'était comme un baiser sans moustache ! Un saut à École, SPAR ou l'*Etoile des Alpes* pouvait nous en fournir.

Autour du poêlon chacun essayait de trouver sa place et si, dans le feu de l'action, un morceau de pain tombait, non pas dans l'oubli mais dans la fondue, son propriétaire

Le coin des lecteurs (suite)

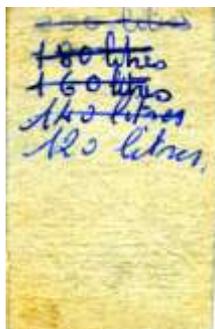
devait être des nôtres en vidant son verre comme les autres... et glou et glou (air connu). Alors, même par un hiver vigoureux, c'est dans une ambiance chaleureuse que nous écoutions sur un tourne-disque TEPPAZ quelques vinyles de Ray CHARLES...

Peut-être, est-il bon de le restituer géographiquement car aujourd'hui de chez la Germaine il n'en reste que bien peu de traces. En ces temps, nombre de chevaux étaient encore actifs pour les travaux des champs et la forge toujours en activité. En face de celle-ci une cour permettait de rejoindre la nationale. Sur la droite nous passions devant un long corps de bâtiment comprenant des dépendances. Suivait la quincaillerie puis le café. Sur la gauche, derrière chez PERRIER, d'autres bâtiments avec au bord de la route deux pompes à essence revêtues du sigle BP. L'établissement de la Germaine GIROLLET satisfaisait à un triple besoin. La quincaillerie permettait de s'approvisionner en toute sorte de clous, vis, boulons, écrous mais également en divers petits matériels indispensables à l'entretien des premières machines agricoles (encore tractées par la force animale pour la plupart) ainsi qu'aux travaux de menuiserie voire de maçonnerie. Le rôle du débit de boissons, outre le fait qu'il soit à la disposition de tout un chacun ayant une petite soif, ne se limitait pas au fait de désaltérer la population. Situé à proximité de la forge, il était également un lieu de détente où l'on pouvait discuter autour d'un verre. Ah ! J'allais oublier, nous pouvions aussi y trouver du

*"Gris que l'on prend dans ses doigts
Et qu'on roule
C'est fort, c'est âcre comme du bois
Ça vous saoule"*

et il suffisait d'essayer pour vérifier la véracité de la chose ! Cet établissement n'était pas là que pour la satisfaction des sens car on y délivrait de l'essence, satisfaisant ainsi la soif naissante mais grandissante, en carburant, des engins mécaniques. Pour l'obtenir il fallait suivre un rituel bien établi. Après avoir rempli le jerrican, nous passions par la porte située entre le café et la quincaillerie pour accéder à la cuisine. Alors, nous présentions à la maîtresse du lieu un petit carton, ni rouge, ni jaune, mais écru. Germaine déduisait la quantité d'essence délivrée, vous permettant de connaître votre solde d'essence détaxée. Eh oui, l'essence était déjà trop chère !

Enfin, avec un peu de chance, il était possible qu'une jeune femme (Yolande RINCHET, nièce de Germaine GIROLLET) pleine de talent fasse de vous le portrait, en toute discrétion.



Vous remarquerez que sur le carton que nous avons pieusement conservé il est mentionné *BAR Le Ranch*. Ceci nous conduit à aborder l'évolution de ce commerce. Petit à petit, la forge a vu son activité se réduire et parallèlement la quincaillerie est progressivement tombée en désuétude. Les années passant le mouvement vers la généralisation des engins mécaniques s'accéléra. Un garage fit son apparition, tenu par Gilles, neveu de Germaine, et installé en face du café, de l'autre côté de la nationale, dans un petit bâtiment. Puis les motofaucheuses furent progressivement remplacées par les tracteurs et l'essence par le gazole. Gilles était une personne créative dotée d'un sens inné du relationnel. Il abandonna progressivement la mécanique pour développer des activités autour du bar et ouvrir un petit parc d'attractions, ce qui, vous en conviendrez, ne manquait pas d'audace.

Côté bar, en aménageant les locaux *façon boîte de nuit*, par la mise en place d'un juke-box diffusant les groupes à la mode, il attira une nouvelle clientèle. Il en alla de même avec sa célébrisissime formule *Steak-frites-salade* ! Nous y allions parfois déguster le Génépi ce qui faisait craindre à certains dont je tairai le nom que ce lieu devienne pour nous un lieu de perdition... pour notre foie et notre foi car ma foi, parfois, nous y faisons une pose en revenant de la messe ! Aurions-nous eu un petit côté mécréant ?

Côté ranch, un éventail d'activités allant des promenades à cheval aux courses de vachettes (landaises ?) séduisait un public varié. Les amateurs pouvaient *chiner* à loisir car le propriétaire des lieux savait dénicher une grande variété d'antiquités allant des meubles anciens à des outils divers et même jusqu'à quelques vieux attelages.

Le bouche à oreille faisant son œuvre, le Ranch attirait des clients dans tout le massif. Sa renommée s'étendit en dehors des Bauges jusqu'à Chambéry et Annecy. Avec un peu de chance, il était possible d'y rencontrer quelques célébrités locales voire nationales, telles que des membres de l'équipe de rugby de Chambéry au sommet de sa gloire, Roger MENETREY qui fut champion d'Europe de boxe (poids welters) et même, paraît-il, Jean-Claude BOUTTIER qui tenta par deux fois de remporter la couronne mondiale des poids moyens contre l'argentin Carlos MONZON.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui. Ne voulant pas trop vous lasser (de chaussures), j'en ai terminé avec cette évocation d'un des hauts lieux qui fit durant un temps la renommée de notre chère petite commune. Le prochain épisode pourrait se dérouler *Chez La Geneviève*... si vous le voulez bien !

Jean-Pierre Simon



Le petit colporteur vous remercie pour votre assiduité lors de ses arrêts les vendredis tous les 15 jours à Routhennes et à Épernay.

Il vous fait savoir qu' il ne prend pas de vacances et sera présent les :

MOIS	JOURS
Juillet	8 22
Août	5 18
Septembre	2 16 30
Octobre	14 28
Novembre	11 25
Décembre	9 23

Le repas des aînés



Le repas de aînés devrait se dérouler à la salle des fêtes le dimanche
18 septembre 2022.

A cette occasion, les personnes concernées recevront des invitations.

L'église

La société PACCARD mondialement connue pour la fabrication de cloches était intervenue en 2020 pour faire un bilan sur l'état de santé des cloches et de l'horloge.

L'inventaire de l'ensemble avait fait ressortir que le dispositif des cloches ainsi que de son horloge n'était plus aux normes électriques et pouvait générer un risque pour les utilisateurs.

Ancien système de déclenchement des cloches



La nouvelle armoire électrique



Le conseil municipal avait décidé de réaliser les travaux préconisés par cette entreprise et ainsi préserver le patrimoine communal.

Depuis les cloches ont été réparées. Il ne restait plus que le système électrique vétuste qui n'avait subi aucune réfection depuis sa mise en place à l'automne 1977.

La mise en conformité électrique a donc été réalisée en janvier dernier.

De plus, l'éclairage vieillot de l'église montrait de sérieux signes de faiblesse. Les 12 spots qui consommaient beaucoup d'énergie ont été remplacés par 12 ampoules à led.

A l'automne, c'est la réfection de la tribune qui sera au programme. Cette dernière, quelque peu vermoulue, date de la construction de l'église en 1832 et n'a jamais été reprise depuis.

Un sentier patrimonial

Le sentier des Charbonnières

Il est, hélas, impossible de veiller à la réfection des multiples sentiers et chemins ruraux témoins d'une époque où notre commune était bien plus peuplée qu'aujourd'hui et où les deux jambes constituaient le moyen de locomotion principal, voire exclusif. Nous vivons aujourd'hui dans un monde bien différent.

Envisagé depuis l'an dernier et débuté par des jeunes du bassin chambérien en août 2021, le sentier qui mène aux anciens fours à charbon au-dessus de la Grande Combe a été rouvert le 7 mai dernier. Toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues mais, malgré l'affichage multiple aucun habitant ne s'est inscrit ! Un sentier pourtant historique ! L'accès uniquement à pied en a sûrement rebuté plus d'un ! Les chasseurs s'étaient proposé d'en assurer la continuité et ils ont tenu parole.

Dès 7 h 30, une douzaine de personnes étaient à pied d'œuvre. La qualité ayant largement suppléé à la quantité, les objectifs de restauration des tronçons détériorés, encombrés ou inexistant ont été largement atteints :

- le débroussaillage et l'élagage du cheminement
- le traçage,
- la création des assises.

Pour l'année prochaine, ils ont le projet de le consolider si nécessaire et de renouveler cette initiative en créant une liaison avec le GR sur la crête.

Afin de les remercier, la commune leur a offert de quoi se restaurer à midi.

Il reste trois fours servant à la fabrication du charbon de bois qui devront retrouver leurs couvercles res-



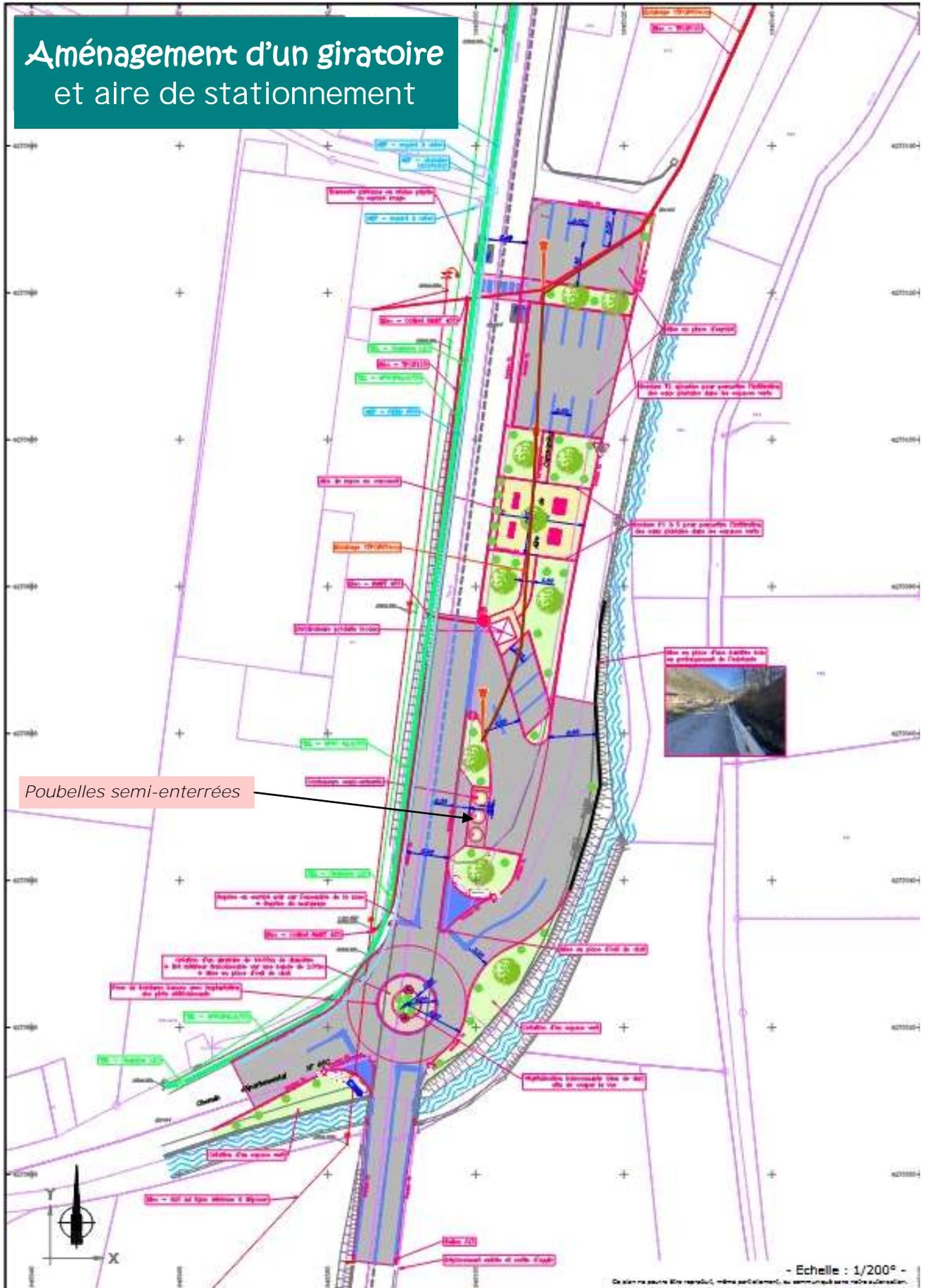
pectifs et les emplacements devront être nettoyés. Les jeunes de la commune avaient émis le souhait de participer à de quelconques travaux voilà une occasion rêvée de mettre à profit leurs vœux. Ils pourront ainsi participer au programme de mise en valeur de ce patrimoine.

AV



Les travaux à Épernay

Aménagement d'un giratoire et aire de stationnement



Poubelles semi-enterrées

- Echelle : 1/200° -

Ce plan ne saurait être reproduit, même partiellement, au sein d'un autre ouvrage.

Les travaux à Épernay (suite)



Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée d'Épernay devant commencer courant mars ont pris du retard. Ils ont débuté à la mi-mai.

Faisons le point en ce début juin :

- l'entreprise GATTA a posé une conduite d'eau pour le compte de Grand Chambéry ainsi que les fourreaux du téléphone dans la même tranchée. Sous la maîtrise d'ouvrage du SDES, elle a commencé à enterrer les fils de l'éclairage public et de l'alimentation de la ferme.
- l'entreprise TPLM a enlevé rapidement les gravats contenant de l'amiante. Nous l'en remercions.
- l'entreprise EIFFAGE devrait débiter les bordures ce mois-ci.

AV



Dans la nuit du 12 au 13 mai, les habitants d'Épernay, bien connus pour leur placidité, ont été tirés de leur sommeil réparateur par un grondement terrible suivi d'une vibration venue des profondeurs.

Eh oui, malgré une probabilité digne du loto à 6 chiffres + le complémentaire, une météorite s'est abattue sur le chantier à l'entrée d'Épernay.

Les plus hautes autorités scientifiques se sont dépêchées sur les lieux et ont été très rapidement formelles.

Il s'agit bien d'un morceau de la planète EPERNUS, plus vieille étoile d'un système solaire parallèle préexistant au big-bang.

Vous avez sans doute croisé les équipes spécialisées, vêtues de leur tenue NRBC (risque NRBC : nucléaire, radiologique, biologique, chimique), venues récupérer les fragments de cette météorite, détachée de l'étoile depuis des milliards d'années, errant dans l'espace à la recherche de la terre promise.

Alors, pourquoi Épernay ? Les scientifiques sont, pour l'heure, silencieux... mais le Conseil municipal est en lien constant avec le CNRS (Centre National de Recherche Spatiale).

Car le risque est important que notre village d'Épernay soit mis sous cloche et frappé du plus strict isolement pour cause de *Recherche scientifique - Top secret Défense*.

Votre dévoué
Professeur TOURNE SOL



Réfection de la chapelle



Le toit de la chapelle

Les trois vitraux de la chapelle d'Épernay montraient des signes de faiblesse. Les trois verrières réalisées entre 1880 et 1910 ont été modifiées de manière peu conventionnelle lors de la restauration de la chapelle en 1989.

Le vitrail de Saint-Joseph est déformé, les plombs de la partie supérieure sont désassemblés et les verres risquent de tomber. Les panneaux des deux autres baies ont été bricolés. Des pièces ne sont pas conformes (bouches-trous en silicone) et les plombs sont affaiblis. Ils seront confiés ultérieurement à l'entreprise BERTHIER, spécialiste en vitraux.

La toiture sera aussi refaite à neuf à l'automne. Souvent réparé, le toit couvert d'ardoises n'est plus imperméable. Des traces d'humidité sont visibles sur la voûte. L'histoire de ce bâtiment vous sera contée lors d'un prochain *Écho*...

AV

Le Vesp'à Glaces

En juillet et août, il est de retour le mardi :

- Routhennes 17 h 30
- Épernay 18 h 00

Les horaires de passage sont approximatifs et les arrêts varient de 15 minutes à 1 heure selon les lieux.

La tournée est annulée par temps incertain ou temps de pluie.



Chocolaterie Gaël J ACOB
Le pont
73340 Lescheraines

Tel 04 79 61 54 36

Renée MIGNON

Renée MIGNON a résidé à Routhennes pendant une dizaine d'années. Elle louait la maison de GAUDIN Henri (Biencarré). En 1996, cette maison a été en partie démolie afin de supprimer un passage très étroit et permettre l'élargissement de la RD 911. Elle s'est alors installée chez sa maman au Châtelard.

C'était une personne au service des autres. Son mari étant décédé quand ils sont arrivés à Sainte-Reine, elle a d'abord élevé ses deux enfants puis ses quatre petits-enfants. Elles faisaient des ménages pour s'en sortir.

Très énergique, elle a beaucoup œuvré pour la *Fête des Pér'ions*. Ayant pris la responsabilité du Comité des Fêtes, elle était une participante très active.

Marcel BERTIN

Fils de Louise et d'Alexis BERTIN, décédés respectivement en 1997 et 1999, Marcel BERTIN était né le 21 avril 1937 à Épernay.

Ses sœurs Madeleine et Claude naissent en 1946 et 1950. Son père, mobilisé puis fait prisonnier en Allemagne, sera absent pendant 5 ans. À son retour il en a pratiquement 8 !

Pendant la guerre, Marcel attrape une pneumonie. Il sera bien soigné mais restera fragile toute sa vie.

Sa scolarité s'est effectuée à l'école communale du chef-lieu puis, après le *certificat d'études*, à la *Maison Artisanale* d'École où il apprenait la menuiserie, la ferronnerie, l'élevage...

Il a fait partie de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) et des *Coupes de la Joie*, un groupe de chanteurs qui se produisait dans les communes des Bauges.

Ayant obtenu son permis de conduire, il emmenait les jeunes du village au bal ou aux fêtes dans le massif avec

Fête au four - Épernay

10 juillet 2022

Comme les années précédentes, chacun apporte quelque chose à faire cuire. (pain, pizza, quiche, tartes...).

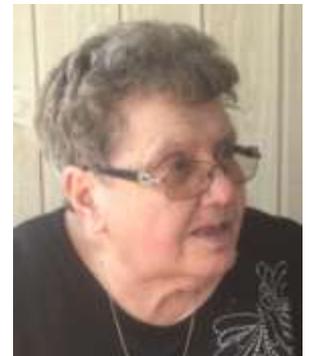


Toutes ces bonnes choses seront partagées dès

12 h 30.

Les **pains** seront enfournés **de 11 h 00 à 11 h 15** mais **pas au-delà.**

Pas de cuisson pour ceux qui ne restent pas pour le partage.



Ayant aussi un beau brin de voix, elle s'est investie pour rassembler autour d'elle une quinzaine de personnes de la commune afin de monter une chorale pour d'animer les messes à l'église.

Au Châtelard, elle était présidente de l'*Amicale des Retraités* et s'investissait aussi dans la chorale catholique.

Elle s'est éteinte à son domicile fin mai 2022. Elle avait 87 ans.

AV



la Renault Prairie, pick-up de l'époque !

Son parcours professionnel était tracé d'avance : il n'a pas eu le choix comme il était de coutume en ce temps-là, il fallait poursuivre l'exploitation des parents !

En 1966, il épousa Marie-Claude. Ils auront une fille, Carine, en 1981. Leur retraite a été agrémentée par l'arrivée de 4 petits-enfants malgré le décès Marie-Claude en 2010.

Sa santé devenue précaire, Marcel est décédé le 31 mai 2022 à Chambéry.

AV

Du ski de fond...



Sur le plateau enneigé, entre les montagnes recouvertes de feuillus et de conifères, les pistes dessinaient de larges boucles, délimitées par des jalons de couleur. Jaunes, verts, bleus, rouges ou violets, ils indiquaient le degré de difficulté de chaque piste. Le domaine skiable faisait 35 kilomètres de long mais aucune remontée mécanique n'était visible à l'horizon. Et pour cause : les montées, ici, se faisaient en glissant à la force des jambes et des bras.

La dameuse travaillait pour aplanir les différents circuits. Sur toute la surface du site, deux sillons profonds de quelques centimètres bordaient les pistes. Il suffisait d'y glisser ses skis et de donner un coup de bâtons pour filer tranquillement dans l'air froid. Le ski de fond, il n'y a rien de plus facile : c'est du physique pur. En réalité, avant de réussir à glisser sans tomber avec une paire de longs skis étroits aux pieds, des bâtons immenses et des chaussures souples dont le talon est détaché du ski, il y a un coup à prendre. En ski de fond, on travaille à la fois les bras, l'équilibre, la pose du ski, les jambes, le souffle, les abdos... Nous étions dans la vallée nordique des Bauges-devant !

Tout a commencé en 1983 avec un avant-projet pour la création d'une piste de ski de fond allant d'École au Col du Frêne. Le canton du Châtelard, bénéficiant d'un contrat *station-vallée*, a pu amorcer un rééquilibrage entre les équipements d'animation et les lits touristiques répartis sur l'ensemble des 14 communes. C'est dans ce choix d'aménagement qu'un domaine de pistes de ski de fond a été développé dans la vallée des Bauges-devant du col du Frêne à École et qu'un foyer avec accueil, salle hors sac et location a été construit au-dessus du hameau de Routhennes.

35 km de pistes qui, pour être praticables, ont bénéficié de travaux quoique, sur un long parcours, elles empruntent les pistes forestières. Régulièrement entretenues et de toutes difficultés (dont une d'initiation de 2 km), elles sont ouvertes au public et le foyer du col accueille les fondeurs, les mercredis, dimanches et vacances scolaires toutes zones. Bien entendu, des renseignements pouvaient être obtenus par téléphone.

L'inauguration officielle du chalet d'accueil a eu lieu en février 1986 en présence de M. BESSON, député, M. RINCHET, Sénateur, M. PONCET, conseiller général, M. BOUVIER, président du district, des maires des Bauges et des responsables des associations.

Un vin d'honneur avec buffet était offert par le *Comité des*

Fêtes de Sainte-Reine. Ces nouveaux équipements contribuaient au développement de ce secteur des Bauges-devant et du ski de fond en général, discipline vers laquelle semblait se tourner les aménageurs du massif.

En octobre, une redevance est instaurée pour l'accès aux pistes de ski de fond balisées et damées régulièrement. La gestion du foyer de ski de fond ainsi que l'entretien des pistes sont délégués au foyer de ski de fond des Bauges Devant. Ouvert les jours où la lumière solaire est de courte durée, le conseil municipal de la commune décide, en 1989, de faire effectuer le branchement électrique pour une bonne utilisation du foyer. Le montant des travaux s'élève à 35 876,50 francs.

Malgré le peu d'enneigement des dernières années, la dameuse acquise pour l'entretien des pistes de ski doit être mise en bonne place. L'accord des communes des Bauges-devant a permis la création d'un garage, local attenant au chalet existant. La participation financière pour chaque commune est de 1000 F. Notre commune a participé en fournissant le bois nécessaire au bâtiment dont le montant correspondait à l'apport financier demandé.

Et un peu de publicité sur le bulletin d'informations municipales de la même année :

"Respirez, expirez, soufflez, recommencez..."

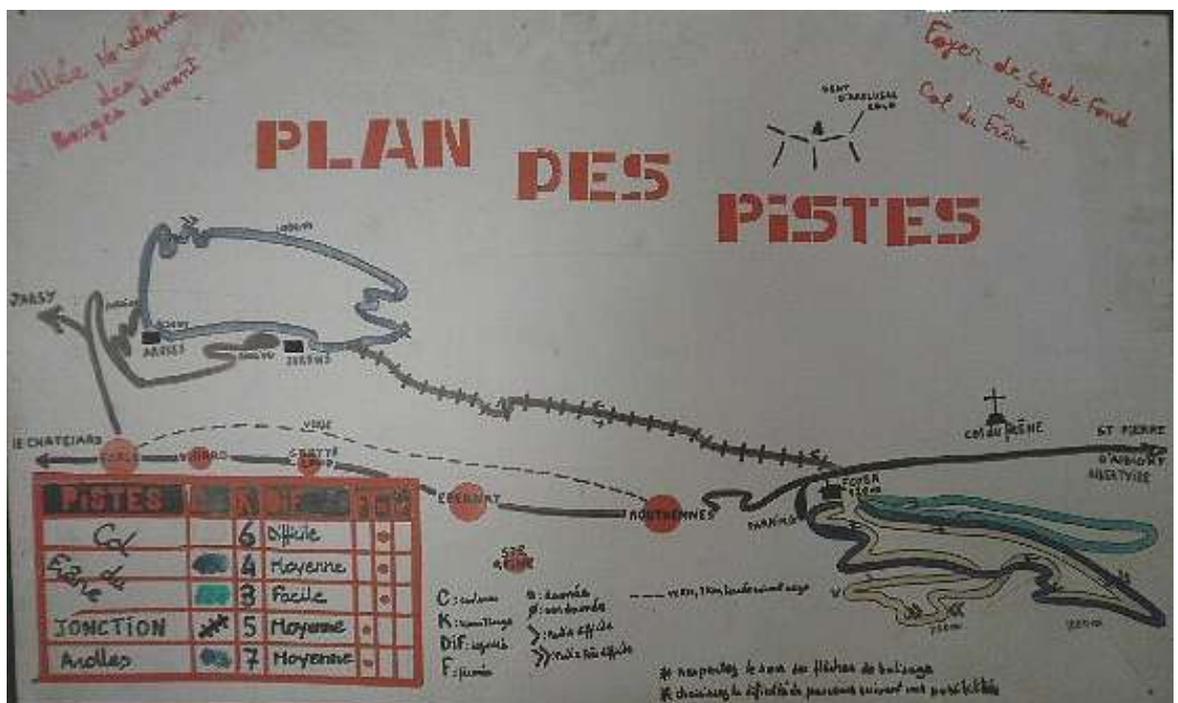
Glisser parmi des sapins enneigés dans un paysage enchanteur. Loin de la foule, du bruit et des queues de remontepentes. Telle est l'image bucolique à souhait qui devrait espérer développer la pratique du ski de fond.

Faites connaissance avec les pistes de ski de fond proposées et vous ferez :

- un ski détente,
- un ski promenade,
- un ski paysage mais aussi un ski sportif".

Vos souvenirs pourraient faire l'objet d'un prochain article...

AV



Le lotissement *Sur les Frênes*



Le projet avance...

Après un appel à candidatures fructueux auprès d'opérateurs du logement, le Conseil municipal a retenu la *Savoisienne d'Habitat* et de l'*OPAC de Savoie* pour la réalisation du lotissement.

La *Savoisienne d'Habitat* sera chargée de la commercialisation de 7 lots destinés à l'accession à la propriété.

La commune, qui assurera la viabilisation du lotissement, conservera la décision finale quant aux acquéreurs.

L'*OPAC de Savoie* sera chargé de proposer, à la commune, 3 ou 4 logements à la location (probablement maisons et appartements jumelés) sur le lot n° 1. La commune mettra à disposition le terrain et, aux termes d'un délai à définir, deviendra propriétaire des logements.

Le schéma ci-dessous vous rappelle l'organisation générale du lotissement.

Pour autant, il nous faudra attendre encore un peu pour poser les premières pierres. En effet, l'OAP, sorte de rè-

glement du lotissement intégré au PLU HD, n'est pas apparue pertinente pour notre projet. Le Conseil municipal, considérant une trop forte densité de logements, a souhaité réviser cette OAP pour une intégration plus harmonieuse dans le village.

La proposition du conseil a été retenue par les services de Grand Chambéry et sera ratifiée au cours du 2^{ème} semestre 2022 après enquête publique.

D'ores et déjà, le permis d'aménager (procédé obligatoire pour un lotissement) est en préparation.

En résumé, l'horizon se dégage pour des étapes plus opérationnelles dès 2023.

D'ici là et certains l'ont déjà fait, n'hésitez pas à nous contacter en mairie. Nous pourrions vous donner des indications de superficie des lots et de premières approches de budget, notamment pour l'achat de terrain.

Pour le locatif construit par l'*OPAC*, la commune aura, là encore, la maîtrise du choix des locataires.

Philippe FERRARI



Comment joindre les services de Grand Chambéry

Siège administratif de la Communauté d'agglomération de Grand Chambéry
 106 allée des Blachères - CS 82618 -
 73026 Chambéry cedex
 Tél 04 79 96 83 00

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
 13 h 30 - 17 h 00

Antenne des Bauges
 Avenue Denis Therme
 73630 La Châtelard
 Tél 04 79 54 81 43

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
 14 h 00 - 17 h 30

Service des Eaux (accueil & urgence dépannage)
 298 rue de Chantabord
 73026 Chambéry cedex
 Tél 04 79 96 86 70

Tous les jours jusqu'à 17 h 30
 Le samedi : 8 h 00 - 12 h 00

Antenne des Bauges
 Avenue Denis Therme
 73630 La Châtelard
 Tél 04 79 54 53 59

Ouverture au public :
 Lundi au vendredi : 9 h 00—12 h 00
 14 h 00 - 17 h 30 (la vendredi : 16 h 30)

Service gestion des cours d'eau
 106 allée des Blachères - CS 82618 -
 73026 Chambéry cedex
 Tél 04 79 71 84 84

Service gestion des déchets
 130 avenue des Follaz—73026 Chambéry cedex
 Tél 04 79 96 86 20
 Numéro vert : 0 800 881 007

Antenne des Bauges
 Avenue Denis Therme
 73630 La Châtelard
 Tél 04 79 54 81 43

Les **conteneurs de déchets** sont en service sur notre commune. Deux lieux de collectes :
 - Routhennes
 - Épernay (nouveau rond point) : dès la fin des travaux

Que d'eau !

Après les importantes chutes de neige de décembre 2021 suivies par une période de gel jusqu'à -15° C, la pluie s'est mise à tomber sans discontinuité durant 5 jours. La neige a fondu rapidement. Les sols étant saturés, les cours d'eau ont gonflé et d'autres se sont créés un peu partout. Le ruisseau du Griot ne pouvant tout drainer, il s'est formé des petits lacs partout sur la commune. Rien d'anormal pour les anciens qui connaissent bien ces aléas de la météo. Ils prévoient toujours cet événement en nettoyant bien les grilles d'écoulement aux alentours de leurs habitations. Lors des pluies abondantes, il y a risque de création de points d'obstruction provoquant le déversement des eaux boueuses dans les propriétés. Un peu de rigueur dans le quotidien peut résoudre pas mal de problèmes ! Voici une partie des lacs éphémères... pour le plus grand bonheur de certains ! C'était le 29 décembre 2021.

|| faut savoir profiter de ce que donne la nature et, actuellement, c' est de l' eau !
 Donc, je rame...

Léo



**Une boîte aux lettres "spéciale père Noël"
destinée aux enfants de la
commune...**

Nouveau



Elle se reconnaîtra facilement à
partir du **1^{er}** jusqu'au **15 décembre 2022**.

Je pourrais recevoir ta lettre, la lire et te répondre
personnellement.

Rien de plus simple :

- indique "Père Noël" sur l'enveloppe.
- inscris ton adresse au dos
- pas besoin de timbre, c'est gratuit !

J'apprécie tout particulièrement les enveloppes déco-
rées, les dessins...



Routhennes - 2021

Les premiers occupants du
salon de jardin.

Le carnet

2 décès :



* **Marie GAUDIN** épouse MENOTTO, originaire de
Routhennes.

Elle était née le 20 juillet 1935 à Chambéry. Elle
est décédée le 29 avril 2022 à Beaufort.

* **Marcel BERTIN** habitant à Épernay. Il était né le 21 avril
1937 à Épernay. Il est décédé le 31 mai 2022 à Chambéry.

Condoléances aux familles touchées

L'Écho du Griot n° 25, juillet 2022

Rédacteurs : Philippe FERRARI, Jean-Pierre SIMON, Profes-
seur Tournesol, Annie VIBERT.

Mise en page : Annie VIBERT

Impression : Nouvelles Impressions - Albertville

Distribution : Marine PERIER, Annie VIBERT.

Qui suis-je ?

Protégés, on est toujours plus nombreux !

Le gibier se raréfiant, alors, sans bruit;

J e pénètre dans les villages.

Pris en flagrant délit par une caméra !

C'est un peu flou....

Mais on reconnaît aisément ma silhouette.

C' était à Épernay le 19 avril à 21 heures.

On m'a même vu à Routhennes !



Mairie

561 route de Sainte-Reine
73630 SAINTE-REINE

Tél/Fax 04 79 54 82 45

Messagerie : commune.sainte-reine@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

- lundi de 10 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 16 h 00 à 17 h 50

www.sainte-reine73.fr